Communiqué de presse du 24 novembre 2026

Avis sur le budget 2027 : passer d'une culture de la dépense à une culture de l'arbitrage

Face à une croissance qui peine à redémarrer et à des dépenses publiques qui franchiraient pour la première fois le seuil de 50 milliards d'euros en 2027, la Chambre de Commerce appelle à un changement profond de méthode budgétaire. Dans son avis sur le projet de budget 2027 et sur la programmation financière 2026-2030, elle met en garde contre une progression des dépenses bien plus rapide que celle des recettes et de la richesse nationale. Pour préserver la compétitivité et l'attractivité du pays, son modèle social et la notation AAA, il est urgent de passer d'une culture de l'addition des dépenses à une véritable culture de l'arbitrage.

Les chiffres d'aujourd'hui et les projections de demain convergent vers un même constat : une nouvelle approche budgétaire s'impose. Alors que l'économie luxembourgeoise tourne toujours au ralenti (le STATEC anticipant une croissance de 1,2% en 2026 et 1,9% en 2027), les dépenses des Administrations publiques atteindraient 50,2 milliards d'euros en 2027, en hausse de 6,3% sur un an, **soit près de 50% du PIB contre 38% en 2000**. Le déficit de l'Administration centrale se creuserait à 1,95 milliard d'euros. La dette publique s'établirait à 29,3% du PIB dès 2026, soit une hausse de 4,4 milliards d'euros en un an, tandis que **la charge d'intérêts passerait de 316 millions d'euros en 2025 à 959 millions en 2030.**

« Le Luxembourg ne peut plus répondre à chaque nouveau défi en ajoutant simplement une nouvelle dépense aux précédentes, souligne **Carlo Thelen**, Directeur Général de la Chambre de Commerce. *Entre 2025 et 2030, les dépenses augmenteraient de 14 milliards d'euros, soit 32%. Cela doit nous alerter car cette trajectoire n'est pas soutenable indéfiniment. Il faut préserver nos capacités d'action en distinguant clairement les dépenses indispensables, celles qui créent de la valeur et celles dont l'efficacité doit être réexaminée. »*

Ce décalage est d'autant plus préoccupant que les dépenses courantes progressent plus vite que les investissements. Les investissements directs et indirects de l'Administration centrale reculeraient légèrement à 4,47 milliards d'euros en 2027, tandis que leur part dans les dépenses de l'État passerait de 13,8% en 2025

à 12,4% en 2027. Cette évolution intervient alors même que les besoins du pays vont fortement croître au cours des prochaines années, notamment en matière de logement, d'infrastructures, de transition énergétique et de défense.

Retrouver les moteurs de la croissance est l'autre impératif. La Chambre de Commerce salue la nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu des collectivités, ainsi que le relèvement de 18% à 21% de la bonification d'impôt pour les projets de transformation digitale et écologique. Elle demande néanmoins de porter cette dernière à 25% et d'inscrire ces efforts dans une feuille de route fiscale pluriannuelle.

Face à la forte progression des coûts salariaux et à l'environnement inflationniste, elle réitère sa demande de modernisation, à terme, du système d'indexation automatique et généralisée des salaires.

« Il ne suffira pas de mieux gérer les finances publiques si le pays ne retrouve pas une croissance fondée sur la productivité, rappelle **Carlo Thelen***. Les mesures fiscales proposées vont dans la bonne direction, mais la compétitivité doit redevenir le fil conducteur de l'action publique. Nos entreprises ont besoin de coûts maîtrisés, de talents, d'une énergie à prix compétitif et d'un environnement qui encourage l'investissement et l'innovation. »*

Dans le domaine du logement, la Chambre de Commerce accueille favorablement les moyens supplémentaires en faveur du logement abordable et le nouvel amortissement accéléré de 6% pour certains investissements locatifs. Elle propose toutefois d'atténuer les effets de seuil. Surtout, elle demande de **mesurer les politiques publiques à l'aune des logements effectivement construits et livrés, plutôt qu'au seul nombre de logements conventionnés ou aux crédits engagés**. La simplification des procédures et une coopération renforcée avec les acteurs privés sont essentielles pour relancer l'offre.

Les besoins futurs rendent les arbitrages encore plus nécessaires. En matière énergétique, la Chambre de Commerce privilégie une stratégie durable de compétitivité et demande de reporter la hausse de la taxe CO_2 prévue en 2027 tant que son articulation avec le futur système européen SEQE-2 n'est pas clarifiée. En matière de défense, elle demande une trajectoire financière indicative jusqu'en 2035 pour préparer l'engagement de consacrer 3,5% du RNB à la défense au sens strict, auxquels s'ajoutent jusqu'à 1,5% de dépenses connexes, tout en maximisant les retombées économiques pour les entreprises luxembourgeoises.

Le **modèle social appelle lui aussi des décisions structurelles** puisque le solde des Administrations de sécurité sociale se dégrade progressivement, passant d'un excédent de 952 millions d'euros en 2026 à un excédent de 147 millions d'euros en 2030, et ce, malgré les mesures prises au niveau des recettes, les dépenses progressant plus rapidement que ces dernières. De leur côté, les prestations sociales représenteraient 21,2 milliards d'euros en 2027, soit 42,3% des dépenses publiques. Les mesures récentes sur les pensions repoussent les difficultés sans assurer la

soutenabilité de long terme. La Chambre de Commerce regrette par ailleurs que les prévisions de redressement de l'assurance maladie-maternité intègrent, par anticipation, une hausse du taux de cotisation de 5,6% à 5,85% en 2027. Elle préconise une maîtrise durable des dépenses, une lutte plus efficace contre l'absentéisme et des aides sociales mieux ciblées sur les ménages qui en ont réellement besoin.

Pour sortir de cette logique d'accumulation, la Chambre de Commerce formule trois propositions complémentaires **: plafonner, évaluer et réallouer**. Elle recommande d'abord une estimation de référence du coût des politiques existantes et des plafonds obligatoires de dépenses sur deux ans, assortis d'une marge de flexibilité. Elle plaide ensuite pour une budgétisation davantage axée sur les résultats, complétée par des revues de dépenses régulières et un Comité indépendant de la performance publique. Enfin, elle souligne la nécessité d'un réexamen systématique des dispositifs existants pour financer les nouvelles priorités par redéploiement. Elle salue, à cet égard, le plafonnement à 999 des nouveaux postes de renforcement dans la fonction publique en 2027, auxquels s'ajoute une réserve de 216 postes, et appelle à **amplifier les gains de productivité de l'État.**

« Plafonner, évaluer, réallouer : ce ne sont pas trois slogans, mais les trois conditions d'une véritable réforme budgétaire, explique **Christel Chatelain,** Directrice des Affaires économiques de la Chambre de Commerce*. Avant de créer une dépense, il faut connaître le coût des politiques déjà engagées. Avant de reconduire un dispositif, il faut évaluer ses résultats. Et avant de mobiliser des moyens supplémentaires, il faut examiner ce qui peut être réalloué. »*

L'objectif n'est pas de réduire les dépenses publiques à tout prix, mais de mieux les maîtriser, de les hiérarchiser et de s'assurer qu'elles répondent efficacement aux priorités du pays. Le Luxembourg dispose encore d'atouts considérables, mais ses marges de manœuvre se réduisent. **Il s'agit de passer d'une culture de la dépense à une culture de l'arbitrage.**

« La prospérité de demain ne se financera pas par la seule accumulation de dépenses nouvelles, conclut **Christel Chatelain***. Le véritable enjeu est de faire mieux avec les ressources disponibles, tout en restaurant les ressorts de la croissance. C'est à cette condition que nous pourrons préserver à la fois notre compétitivité, notre modèle social et notre capacité d'agir face aux défis futurs. »*